

# Prospection botanique au pied des falaises du Sud de la Manche

Une prospection (2017/2018) au pied des falaises du Sud-Manche à la recherche de la patience des rochers *Rumex rupestris* afin d'en inventorier toutes les stations a permis la rencontre de nombreuses espèces végétales intéressantes et, ainsi, de valider des données connues anciennes ou d'en découvrir de nouvelles.

Plutôt que d'égrener une trop longue liste fastidieuse des espèces observées, je vous propose de présenter quelques-unes des espèces les plus remarquables, ou curieuses, souvent en lien avec la végétation associée et l'écologie de la station.

Les présentes observations apportent quelques réponses aux objectifs 19.3 et 19.4 du **document d'objectifs NATURA 2000 Baie du Mont-St-Michel, document de synthèse 2010**.

- 19.3 : Établir un diagnostic initial et un suivi à long terme de l'oseille des rochers et de ses habitats.
- 19.4 : Recherche de nouvelles populations d'espèces végétales d'intérêt communautaire.

Abréviations : PN signifie « Protection nationale », PR signifie « Protection régionale ».

***Rumex rupestris* Le Gall** : la patience des rochers, l'oseille des rochers (P.N.)

C'est une espèce rare, considérée comme vulnérable et préoccupante au niveau européen, inscrite sur la liste rouge de l'UICN qui propose le chiffre de 5 000 individus au total dans le monde, dont quelques stations dans le département de la Manche d'après les données recueillies sur d'anciennes flores (Flore de Brébisson (1879), Flore de des Abbayes et *al.* (1971), de rares publications, le site *e. Calluna*, CBN de Brest. Une publication prochaine doit lui être entièrement consacrée.

Je ferai une brève description de cette espèce mal connue : *Rumex rupestris* (polygonacées) est une plante de moins de 80 cm de haut, ses feuilles oblongues sont d'un vert glauque, entières et épaisses et, surtout à la base, longues et pétiolées, peu ou pas crispées. Les fleurs sont pédicellées, dépourvues de feuilles vers le haut de la tige florifère (contrairement à d'autres *Rumex* proches). Le périanthe est divisé en 6 tépales, dont les trois intérieurs sont plus grands et appliqués sur les fruits, des akènes trigones.

Le caractère de détermination le plus fiable est l'ensemble des trois valves internes oblongues, obtuses et entières chargées d'un large granule blanc-vert ; j'ajouterai « en bec de canard » (granule supérieur à 70 % de la longueur de la valve selon *Flora Gallica* (Photo 1). C'est le critère distinctif le plus fiable permettant de différencier *Rumex rupestris*, et *Rumex crispus* présent dont il existe une forme maritime, *Rumex crispus* var. *littoreus*. Celui-ci possède également un gros granule par valve mais les valves sont larges, obovales, obtuses, arrondies-cordées à leur extrémité, nervurées (Photo 2).

**Quatorze stations ont été répertoriées lors de la prospection :** ce *Rumex* n'était connu (Dalibard, 1999) qu'à Granville (au-dessous du cimetière et sous le roc) et à Champeaux à proximité des falaises de Saint-Jean-le-Thomas où il est effectivement présent. Les stations sont toujours modestes en nombre d'individus ; au total, on peut estimer la population à une centaine de pieds. La plus belle station se situe sur Donville-les-Bains, et les plus nombreuses vers le château de la Crête à Saint-Nicolas (au sud de Granville), stations découvertes lors des prospections.

La patience des rochers, plante pionnière, colonise les suintements phréatiques des fissures soumises aux embruns : c'est une espèce halonitrophile chasmophytique (Photo3) Elle peut être accompagnée du laitron maraîcher *Sonchus oleraceus*, le mouron d'eau *Samolus valerandi*, la douce-amère *Solanum dulcamara*, le troscart maritime *Triglochin maritima*, la scrofulaire noueuse *Scrophularia nodosa*, la scrofulaire aquatique *S. auricula* et même parfois du cresson des fontaines *Nasturtium officinale*, au sein d'une association végétale décrite en Bretagne sous le nom de *Soncho arvensis* - *Rumicetum rupestris* (GÉHU & GÉHU-FRANK 1969) BIRET & GÉHU 2002), bien que *Sonchus arvensis* ne se retrouve pas dans nos relevés et que l'espèce se révèle rare sur les bas de falaises.

L'étude se poursuivra en 2019 par la prospection des falaises du nord du département.



Photo 1 - L'oseille des rochers, falaise Saint-Nicolas



Photo 2 - l'oseille crispée du littoral, falaise Saint-Nicolas



Photo 3 - Habitat de l'oseille des rochers, Donville



Photo 4 - Le chou sauvage, Saint-Pair-sur-Mer



Photo 6 - La laïche ponctuée, Falaises de champeaux



Photo 5 - La doradille marine, falaises de Carolles



Photo 7 - L'osmonde royale, falaises de Carolles-Champeaux

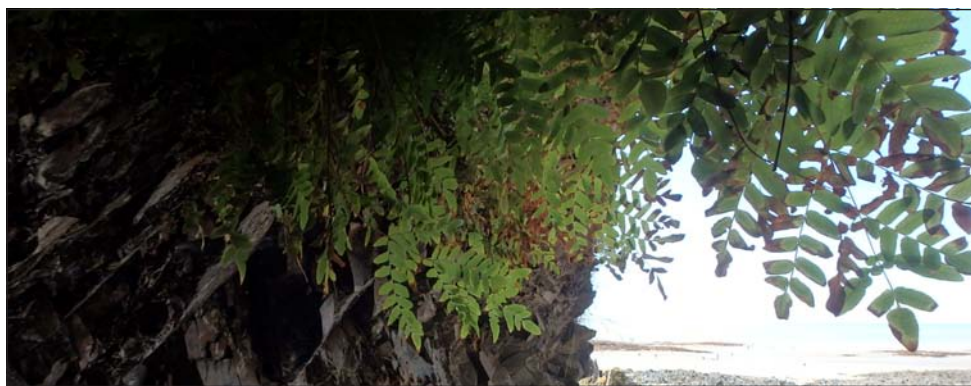


Photo 8 - L'osmonde royale formant le toit de la grotte, sous la falaise Carolles-Champeaux



Photo 9 - La laïche des près salés, falaises de Saint-Jean-le-Thomas



Photo 10 - La laïche cuivrée, Sol-Roc

***Brassica oleracea L.*** : le chou maraîcher, le chou sauvage (P.R.) (Photo 4)

Espèce rare en Basse-Normandie, plus connue sur les falaises crayeuses de Haute-Normandie, le chou potager est connu dans la Manche uniquement sur les falaises de Granville, en abondance. Je l'ai observé à proximité, sur la commune de Saint-Pair-sur-Mer, vers la corniche Saint-Gaud (découverte en 2012), en situation basse. Il fleurit et fructifie, même si les effectifs sont limités. A proximité, on trouve un peu d'œillet des murailles *Dianthus caryophyllus*, la carotte à gomme *Daucus carota* var. *gummifer*, le polycarpon à quatre feuilles *Polycarpon tetraphyllum*, l'armérie maritime *Armeria maritima*, le dactyle aggloméré *Dactylis glomerata* subsp. *glomerata* var. *océanica*, le chiendent du littoral *Elytrica acuta*...

C'est un groupement halophile qui se développe sur roche cristalline non carbonatée (GÉHU, 1988), des schistes briovériens plutôt secs ; il peut être assimilé au *Dauco – Armerietum brassicetosum oleraceae* GÉHU 1988, groupement très voisin du *Festuco – Dianthetum caryophylli* GÉHU 1968, mais différent du *Brassicetum oleraceae* GÉHU 1962 connu sur les falaises de craie.

***Asplenium marinum L.*** : la doradille marine (P.R.) (Photo 5)

La doradille marine *Asplenium marinum* est observée dans des anfractuosités ombragées et suintantes (même pendant la sécheresse de fin août 2018) ou au fond de grottes fraîches assez profondes, sur les falaises de Carolles et de Champeaux (vers le Sol-Roc et au Lude), les falaises de Granville (pointe du Roc, plusieurs stations dont une à proximité immédiate de l'oseille des rochers). La doradille marine est souvent seule, mais, à proximité immédiate, on trouve l'armérie maritime *Armeria maritima*, plus fréquente dans des lieux plus ensoleillés, parfois la criste marine *Crithmum maritimum*. On peut rattacher ces observations au groupement chasmophytique de l'*Armerio maritimae – Asplenietum marini* GÉHU & GÉHU Franck 1984 (déjà connu sur la pointe du Roc de Granville).

***Carex punctata Gaudin*** : la laîche ponctuée (P.R.) (Photo 6)

Cette laîche se trouve en abondance sur des corniches, des vires de roches dures (gneiss, granites...), des falaises soumises aux embruns, de Carolles à Saint-Jean-le-Thomas, sur des sols de type ranker littoral (sol peu épais riche en humus reposant directement sur la roche mère cristalline). La matière organique piégée par la décomposition lente des rosettes de feuilles

retient les eaux s'écoulant de la falaise mais peut sécher fortement en été, l'exposition au soleil favorisant un microclimat chaud : j'ai observé plusieurs fois la mante religieuse dans ces stations !

Différentes plantes accompagnent cette laïche comme l'agrostide maritime *Agrostis stolonifera* subsp. *stolonifera* var. *pseudopungens*, le chiendent du littoral *Elytrica acuta*, l'armérie maritime *Armeria maritima*, la fétuque rouge pruinée *Festuca rubra* subsp. *pruinosa* et la criste marine *Critmum maritimum*, sur les vires et corniches humides ; le jonc de Gérard *Juncus gerardii*, le jonc maritime *J. maritimus*, le jonc aggloméré *J. conglomeratus*, le roseau commun *Phragmites australis*, la baldingère faux-roseau *Phalaris arundinacea*, le troscart maritime *Triglochin maritimum*, le mouron d'eau *Samolus valerandi* dans des stations différentes plus évoluées (accumulation de sédiments meubles, forts suintements...).

Le groupement est à rapprocher de la sous-alliance des prairies de sables littoraux enrichis en tourbe, le *Caricenion pulchello – trinervis* JULVE ex DE FOUCAULT 2008.

***Osmunda regalis* L.** : l'osmonde royale, la fougère royale (espèce à récolte réglementée en Basse-Normandie) (Photo 7 et 8)

C'est la découverte qui m'a le plus impressionné lors de ma prospection des bas des falaises de Champeaux : une grotte assez peu profonde, située en front de mer, le toit entièrement végétalisé par une luxuriance d'osmonde royale, les frondes tapissant le plafond de la grotte. L'effet est majestueux et saisissant. Les stations d'osmonde royale (assez rares par ailleurs) sont souvent trouvées en marais ou en sous-bois plus ou moins tourbeux, voire en bordure de prairies marécageuses. Dans cette grotte littorale, la fougère semble trouver les conditions ombragées, l'humidité atmosphérique forte, la température douce qui lui conviennent parfaitement. Elle développe au plafond un sol noir, peu épais, de type ranker littoral, dans les anfractuosités de la roche granitique siliceuse d'où sortent les rhizomes. La décomposition végétale lente en fait un sol riche en matières organiques, les suintements permettent de maintenir un fort taux d'hygrométrie même pendant l'été. La taille de la fougère reste limitée (fronde de vingt à quatre-vingts cm). On remarque quelques épis fructifères. Elle semble bien supporter les embruns.

On rencontre parfois l'osmonde royale en falaises dans le Nord-cotentin, sur le littoral breton en compagnie de la fougère aigle *Pteridium aquilinum*, sur des substrats meubles.

Le groupement basal se rattache à l'alliance du *Crithmo maritimi* – *Armerion maritimae* (GÉHU 1968). Une association dominée physionomiquement par l'osmonde royale en situation ombragée, également sur rankers littoraux, a été décrite par GÉHU & BIRET en 2000, puis en 2008, sur des falaises siliceuses en conditions ombragées, le *Festuco pruinosa* – *Osmundetum regalis* (ass. non encore reconnue en Basse-Normandie).

***Rubia peregrina* L.** : la garance voyageuse (P.R.)

Cette plante d'Europe méridionale et occidentale est à rechercher dans les broussailles les plus chaudes des bas de falaises de Saint-Jean-le-Thomas, accompagnée de l'orpin réfléchi *Sedum rupestre*, le lierre *Hedera helix*, l'ajonc d'Europe *Ulex europaeus*, le laiteron des champs *Sonchus arvensis*, et à proximité, le chèvrefeuille des bois *Lonicera periclymenum*, le pied de lièvre *Trifolium arvense*, la canche flexueuse *Aira caryophyllea*, la carotte sauvage *Daucus carota*, le catapode raide *Catapodium rigidum*, la petite centaurée *Centaureum erythraea*, l'ail à tête ronde *Allium spaerocephalon*. Le groupement correspond au Rubio peregrinae – Ulicetum europaei (GÉHU 1964) GÉHU & DELELIS 1972).

***Cynosurus echinatus* L.** : la crénelle hérissée (P.R.)

Déjà observé en bordure de chemin sur Saint-Pair-sur-Mer, il a été revu lors des prospections sur des vires rocheuses xérophiles des falaises littorales de Saint-Nicolas, commune de Granville.

***Limonium binervosum* (Sm.) Salomon** : le statice à deux nervures (espèce à récolte réglementée en Basse-Normandie)

On le rencontre çà et là sur les falaises du Sud-Manche (Saint-Pair-sur-Mer, Carolles et Champeaux), toujours en petites populations, sur des pelouses aérohalophiles pionnières en bas de falaises fortement imprégnées d'embruns (sous-alliance du *Crithmo maritimi* – *Limonienion binervosi* (GÉHU & GÉHU Franck 1984), association non reconnue).

***Carex extensa* Gooden** : la laïche des prés salés (Photo 9)

L'espèce est plutôt rare dans la Manche et particulièrement sur le terrain prospecté. Le groupement halophile, dominé presque exclusivement par la laïche des prés salés *Carex extensa* est situé sur des rochers et sur les galets, à proximité immédiate du schorre sur l'estran de Saint-Jean-le-Thomas, à la croisée des apports phréatiques (ruissellement des falaises surplombantes) et des eaux marines salées (submersion lors des fortes marées).

On peut rattacher ce groupement au *Junco maritimi* – *Caricetum extensae* (CORILLON 1953) PARRIAUX in GÉHU 1976), association plutôt rare et d'extension limitée.

***Hypericum linariifolium* Vahl.** : le millepertuis à feuilles de linaira

Plante pionnière héliophile et xérophytique, acidophile, elle recherche des habitats arides et siliceux qui se déclinent ici en quelques rares dalles inclinées enrichies en terre et graviers, au bas des falaises de Champeaux, se réchauffant rapidement au soleil. L'espèce est accompagnée de l'orpin des anglais *Sedum anglicum*, espèce chaméphyte et crassulescente, du dactyle aggloméré *Dactylis glomerata*, souvent dans une variété *oceanica*.

On peut rapprocher nos observations de l'association de l' *Hyperico linariifolii* – *Sedetum reflexi* de FOUCAULT 1979, même si *Sedum reflexum*, absent, est remplacé par *Sedum anglicum* caractéristique de l'alliance des pelouses des dalles rocheuses, le *Sedion anglici* (BRAUN BLANQUET in BRAUN BLANQUET & TUXEN 1952) dominé justement par les chaméphytes crassulescentes.

Par ailleurs, il existe des groupements voisins, des landes atlantiques sèches à *Hypericum linariifolium* et *Erica cinerea* développés sur des corniches rocheuses, caractérisés par des sols oligotrophes à faibles capacités de rétention en eau, souvent en contact avec des pelouses rases, sur sols squelettiques, soumises aux sécheresses estivales et aux embruns, affiliées au *Dactylo marinae* – *Sedetum anglici* GÉHU & al. 1978.

D'autres relevés devraient permettre de préciser l'affiliation phytosociologique de nos observations.

***Schoenus nigricans* L.** : le choin noirâtre

L'espèce n'est pas rare en marais, mais moins fréquente en bas de falaises, comme ici vers le Sol-Roc, dans des conditions de contact entre



le ruissellement d'eau douce et l'eau de mer (au moins par les embruns), sur des micro-prairies de bas marais sableux surélevées d'un mètre environ par rapport au schorre, des replats rocheux-sableux sur lesquels la lente décomposition des matières ligneuses enrichit le sol en matières organiques brutes. Ce choin est accompagné par le jonc maritime *Juncus maritimus*, le chiendent du littoral *Elytriga acuta* : on peut rattacher cette végétation au *Junco maritimi* – *Schoenetum nigriscantis* (LAHONDIÈRE 1979) de FOUCAULT 2008), association thermo-atlantique.

***Carex otrubae* Podp.** : la laïche cuivrée (Photo 10)

L'espèce est peu fréquente en milieu estuarien, sur l'estran, dans des conditions très halophiles. C'est pourquoi je note sa rencontre sur la plage du Sol-Roc, falaises de Champeaux.

***Spergularia rupicola* Lebel ex le Jol.** : la spergulaire des rochers

Dans les fissures sèches et bien éclairées des parois rocheuses, on trouve fréquemment cette spergulaire rosée dans une association caractéristique, avec la criste marine *Crithmum maritimum* : le *Spergulario rupicolae* – *Crithmetum maritimi* (ROUX & LAHONDIÈRE 1960) GÉHU 1962.

Pour conclure, la flore des bas de falaises se révèle très diversifiée car adaptée aux multiples biotopes (fissures suintantes ou sèches, dalles ensoleillées ou pas, roches dures, friables, éboulis, sédiments...), riches en espèces rares (et protégées). Ce sont fréquemment des espèces spécialisées devant résister à des conditions de vie difficiles (sols superficiels, embruns, vents...), souvent pionnières, n'ayant pas dans ces biotopes à trop supporter la concurrence d'autres espèces plus banales.

**Thierry PHILIPPE**  
Septembre 2018

**Remerciements** : à Alain Livory pour sa relecture attentive de ce texte.

---

### Bibliographie

---

*Le nom des plantes retenu est celui du référentiel des noms d'usage de la flore de l'ouest de la France (R.N.F.O.), utilisé par le Conservatoire botanique de Brest dans e. Calluna.*

Classification physionomique et phytosociologique des végétations de Basse-Normandie et pays de Loire. *Conservatoire Botanique de Brest les cahiers scientifiques et techniques* T.1, 2013

Abbayes (des) H. & collaborateurs, 1971 – *Flore et Végétation du Massif armoricain*, 1. Edition d'art H. des Abbayes.

Brébisson (de) L.A., 1879 – *Flore de la Normandie*. Caen, F. Blanc-Hardel, 423 p.

e. *Calluna*, site du Conservatoire botanique national de Brest.

Géhu J.-M., Géhu-Franck J. & Bournique C.-P., 1988 – Aspects phytosociologique de la station de *Brassica oleracea* de la pointe du Roc de Granville (50). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, NS, 19 : 31-34.

Tison J.-M. & de Foucault B., 2014 – *Flora Gallica, Flore de France*. Biotope Editions, Mèze, xx + 1194 p.

## Les Dossiers de Manche-Nature



Pour en savoir plus sur nos publications, rendez-vous sur la page dédiée de notre site Internet à l'adresse :

<http://manche-nature.fr/publications/>

Vous pourrez y lire la description détaillée et visualiser quelques pages.

Voir les tarifs à la fin de *L'Argiope* ou sur notre site Internet.

Cet article a été publié dans notre revue *L'Argiope* que nous éditons à raison de 3 numéros par an, dont un double.



C'est un bulletin trimestriel qui publie en priorité le résultat de recherches naturalistes dans le département de la Manche, mais aussi des articles de société (l'homme et la nature), le bilan de nos activités diverses, les comptes-rendus de réunion de bureau...

Pour être au courant de toutes nos publications, avoir *L'Argiope* en main et soutenir l'association Manche-Nature dans sa lutte pour la protection de la biodiversité, vous pouvez vous abonner et même adhérer !

Voir notre site Internet [Manche-Nature.fr](http://Manche-Nature.fr) à la page [Adhésion et abonnement](#)

*Merci*



## Association d'étude et de protection de la nature

Agréée au titre de l'article L 141-1 du code de l'environnement  
83, rue Geoffroy-de-Montbray – 50200 COUTANCES  
Tél : 02 33 46 04 92

[manche-nature@orange.fr](mailto:manche-nature@orange.fr) – <http://manche-nature.fr/>